

**REUNION AIDES FINANCIERES**

**«TOURISME »**

**2 octobre 2023**

**Autres dispositifs financiers en faveur  
des investissements touristiques**



# Programme 'Développer le Vélotourisme'



Développer le  
vélotourisme

## 2 Axes d'intervention

### Aide à l'investissement

#### VOLET 1

**Soutenir le référencement  
par la marque 'Accueil Vélo®'  
par le déploiement du stationnement vélo**



Office de tourisme  
Site touristique  
Halte fluviale  
Collectivité territoriale

Hébergements touristiques classés  
Restaurateur

#### VOLET 2

**Création d'aire de services**



Collectivité territoriale  
Structure représentant la CT  
Halte fluviale

### Cofinancement d'études

#### VOLET 3

**Réalisation d'études**

#### 3 thématiques :

- La mise en sécurité des voies existantes
  - L'attractivité des itinéraires
- La préfiguration de nouveaux tronçons



Structure, chef de file,  
représentant le comité d'itinéraire  
d'un itinéraire identifié au schéma  
national des vélo routes  
Collectivité territoriale



### Bénéficiaires :

**Sites touristiques**  
**Offices de tourisme**  
**Hébergements classés**  
**Restaurants**  
Loueurs de vélos  
Réparateurs de vélos



**Les sites et établissements déjà référencés auprès de la marque Accueil Vélo** peuvent solliciter une demande de subvention pour :  
Améliorer leur capacité d'accueil  
Renforcer les services proposés

**+ de 7000 offres en France**  
référéncées sur au 1er janvier 2023



**11%** de sites de visite  
**10,5%** d'offices de tourisme



### Critères d'accès :

- Disposer d'équipements adaptés aux cyclistes, comme un abri vélo sécurisé et un kit de réparation.
- Promettre un accueil chaleureux aux cyclistes, livrer des informations utiles, des conseils sur l'itinéraire et la météo du lendemain par exemple.
- Proposer des services dédiés aux voyageurs à vélo : transferts de bagages, lessive et séchage, location et lavage du vélo

### Conditions d'accès :

**Être situé à moins de 5 Km d'un itinéraire vélo inscrit à un schéma** (départemental, régional, national, y compris pour des itinéraires VTT et des boucles locales balisées)



Offre de services homogène sur l'ensemble du territoire  
**Faciliter le changement de comportement des usagers**



## Evolutions du programme

**Volet 1** – Soutenir le référencement auprès de la marque 'Accueil Vélo®'

### Cibles :

- Office de tourisme
- Sites touristique / haltes fluviales
- Collectivités

- ⇒ Etablissement déjà référencés auprès de la marque 'Accueil Vélo®'
- ⇒ Hébergement touristique
- ⇒ Restaurant

### Equipements éligibles :

- Stationnement en accès libre
  - Stationnement sécurisé
  - Consigne à bagages
- ⇒ Support d'attache libre accès équipé pour recharge VAE

**Volet 2** – Implantation d'aire de services

### Equipements éligibles : équipements obligatoires

- Table de Pique-nique
- Stationnement vélo
- Point d'eau
- Sanitaire

### ⇒ équipements additionnels non obligatoires :

- Borne de gonflage
- Borne d'autoréparation
- Consigne sécurisée

**Volet 3** – Financement d'études



Développer le  
vélotourisme



### Cibles :

- Pour un itinéraire inscrit au Schéma National
  - Chef de file d'un comité d'itinéraire
  - Entité représentant l'ensemble des territoires traversés
  - Collectivité Territoriale
- Pour un itinéraire inscrit au schéma régional
  - ⇒ Collectivité Territoriale

### Thématiques :

- Accélérer la réalisation des tronçons identifiés au schéma national
  - > étude de faisabilité
- Améliorer la mise en sécurité des itinéraires existants
  - > rapport de préconisations d'implantation d'infrastructures et de modification de voiries
  - > étude pour une proposition ou une amélioration de jalonnement
  - > étude pour l'évaluation, la gestion et la prise en compte des aléas climatiques
- Renforcer l'attractivité des vélos routes existantes
  - > état des lieux des services et équipements
  - > audit qualité ou certification
  - > stratégie de marketing
  - > plan de communication
  - > étude d'opportunités de services (maison du vélo, conciergerie,...)
  - > état des lieux et préconisations sur l'intermodalité



# Modalité de dépôt d'une demande de subvention

Enveloppe budgétaire : près de **6,5M€**

Les projets doivent être réalisés et justifiables  
pour **début septembre 2024 dernier délai**

Pas de co-financement possible

2 étapes :

Etape 1 : <https://developper-velotourisme.ademe.fr/>

Etape 2 : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/developper-velotourisme>

Aurélie GUERIN

Chargée de mission Vélotourisme

[velotourisme@ademe.fr](mailto:velotourisme@ademe.fr)

Pour tout renseignement



# **Fiche tourisme FEDER Massif Central**

**2 axes spécifiques :**

- les pôles de pleine nature**
- les itinéraires**

# Projets finançables :

## PÔLES DE PLEINE NATURE (cf périmètre « Pays)

Animation /ingénierie pour émergence, mise en œuvre d'un projet d'investissement ou d'équipement structurant

Promotion, commercialisation, en lien avec projets d'investissements matériels ou immatériels (ex : plateforme de réservation) ou d'équipements structurants

Aménagements et équipements (type balisage, signalétique, sécurisation, ..)

Rénovation, extension, adaptation, amélioration des hébergements touristiques situés sur le territoire du PPN et ouverts 7 mois/an mini

Diversification des activités pour le tourisme 4 saisons

Valorisation du patrimoine naturel et culturel



# Projets finançables :

## GRANDS ITINERAIRES (pour la Creuse : GR4, véloroute V87 « la Vagabonde »)

Animation / ingénierie pour émergence, mise en œuvre d'un projet d'investissement

Promotion, commercialisation, en lien avec projets d'investissements matériels ou immatériels

Aménagements et équipements liés à l'amélioration ou à la pratique de l'itinéraire (type balisage, signalétique, sécurisation, local vélos, stand réparation VTT, points d'eau, aires de pique-nique, ...)

Rénovation, extension, adaptation, amélioration des hébergements touristiques situés à proximité de l'itinéraire

Valorisation du patrimoine naturel et culturel

## Types de bénéficiaires

Collectivités territoriales, leurs groupements, leurs opérateurs  
Associations  
Établissements publics  
PME  
Syndicats mixtes  
Syndicats professionnels  
PNR  
Offices de Tourisme, ADT, CRT

## Critères d'éligibilité et taux d'intervention

Projets devant présenter des dépenses éligibles justifiant une subvention FEDER mini de 50 000€  
  
Taux moyen d'intervention : 54%

# Service FEDER Massif Central Thématique Tourisme (Région AURA)

Corinne PELLION -

[corinne.pellion@auvergnerhonealpes.fr](mailto:corinne.pellion@auvergnerhonealpes.fr)

Yoann POLLET -

[yoann.pollet@auvergnerhonealpes.fr](mailto:yoann.pollet@auvergnerhonealpes.fr)

Paula TEIXEIRA -

[paula.teixeira@auvergnerhonealpes.fr](mailto:paula.teixeira@auvergnerhonealpes.fr)



# Autres dispositifs

Programme européen LEADER	Règlements d'aides des EPCI
Est Creuse Développement (Creuse Confluence + MCEA) Pays de Guéret (Grand Guéret + Portes de la Creuse en Marche)	Marche et Combraille en Aquitaine + Portes de la Creuse en Marche (hébergements touristiques)
Ouest Creuse (Pays Dunois + Pays Sostranien + Monts et Rivières creusois)	Creuse Confluence (solution Wifi territorial)
Pays Sud Creusois (Creuse Sud Ouest + Creuse Grand Sud)	Haute Corrèze Communauté (11 communes de la Creuse)

**Merci de votre attention !**

**Contact Creuse Tourisme : Isabelle Ducher**

**tél : 05 55 51 93 23 / 06 26 41 02 82**

**mail : [isabelle.ducher@tourisme-creuse.com](mailto:isabelle.ducher@tourisme-creuse.com)**

